L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 28 MAI.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868	$388,875 46
Prime d'incendie	$188,888 00
Prime de mer	87,428 84
Prime de rivières	14,758 15
	290,975 46
Moins primes remboursées	4,357 87
Montant en réserve pour risques non expirés	98,020 42
	188,597 17
Montant net des primes	94,797 17
Portes payées :	
Perte par l'incendie	35,646 15
Perte par la mer	20,410 68
Pertes sur rivières	4,737 16
	58,808 39
Réassurances	11,994 24
Dépenses, intérêt	28,200 00
Taxe et acquisitions	10,298 67
20 et 15 p% d'escompte	26,494 45
Réserve pour perte non réglée	10,000 00
	175,601 22
Bénéfice net	30,629 95

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour assurer	210,688 80
Edifice	3,865 29
Do. par comptes individuels	39,985 77
Prêts sur garantie, sur demande	64,376 68
Prêts sur hypothèques	21,000 00
Garanties de la ville	5,000 00
Garanties des Etats-Unis	12,187 41
En caisse	41,081 10
	398,686 27

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé.) D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Assurments et signés, purdevant moi, ce 11 avril A. D. 1868.

(Signé.) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 de souvent, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 10 p% par action en sera payé en crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. H. Holmes, C. T. Forster,
F. A. Lelling, H. Zuberbier,
Thos. Schoen, O. H. Kerstendieh
Geo. Merz, Louis Schwarz,
Chas. Bendix, G. L. Mayer,
L. F. Bergh, H. Bisson,
D. Michel, F. Del Bondio,
August Kenig, J. A. Shaffer,
Chas. Schmidt, M. Weinberg,
Julius Hoerner, A. Marks,
J. J. Werling, J. W. Hecking,
F. M. Ziegler, J. F. Kranz.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868 ..... $546,523 42

Savoir :

Primes d'ouverture	$256,272 07
Primes de mer	153,153 79
Primes de rivières	103,097 15
	$512,523 42
En moins :	
Primes remboursées	$ 5,850 75
Primes non expirées	49,145 00
	$ 55,000 75
Montant des primes	$457,522 67
Portes payées :	
Perte par l'incendie	$ 62,987 26
Perte par la mer	87,428 84
Pertes sur les rivières	24,357 70
	$174,773 80
Escompte au lieu de scrip	$ 34,954 76
Taxes et Revenu intérieur	34,741 38
Dépenses, loyer, eau, compagnie, etc.	32,310 83
Pour cent d'intérêt sur le capital non payé jusqu'au 1er mars 1868	37,777 80
	$481,570 76
Reçu pour parties non réglées	$ 11,777 80

La Compagnie n'actif suivant qui, dans le rapport du Comité de Finances de Novembre dernier, a été présenté par les Directeurs, est déclaré, après amples discussions, être équitable et un capital complet ($130,000, savoir :

Plus en propriété foncière	$ 66,966 18
Hypothèques sur propriétés foncières	79,019 00
Plus en bons de la ville et actions bonnes	23,720 40
Plus en actions de banques et chemins de fer	18,000 00
Plus en scrip de Compagnie d'assurance	130,300 00
Prêts garantis	38,200 00
Effets à recevoir	62,616 70
Plus en vote de perception	11,278 00
Bénéfices	111,818 67
	$737,360 40

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurmenté et signé pardevant moi, ce 30 février 1868
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

Directeurs

Charles Briggs,	A. Montgomery,
Ant. Carrière,	A. Lecourt,
Jos. A. Profiet	Pierre Williams,
R. Brugier,	Thomas Byrne,
Chas. Laffite,	John Thornhill,
John S. Maunsell,	W. A. Wickliff,
J. Andreany,	Hugh McDonald,
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinckard,
A. Fredricks,	John S. Wallis,
George W. Dunbar,	George Foster,
F. W. Hyneman,	Andrew Stewart,
Geo. W. Kaynoo,	L. E. Fabacher,
Archibald Montgomery,	John Nixon, C.
Henry J. Vidal,	R. Piaggio,
E. Marquez,	James Gallier,
Chas. Weisham,	Rudolph Blog
H. F. Green	

34 mar29

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mars 1867, y compris les primes non expirées du 1er mars précédent	$1,183,542 27
Sur les risques d'incendie	$ 289,210 40
Sur les risques de rivières	209,324 46
Sur les risques de mer	327,231 32
Total des primes	$1,433,679 86
En moins.—Primes sur risques accrus après le 31 mai 1867	$ 224,152
Primes remboursées	25,950 59
	250,102 59
Montant net des primes du 1er mars 1867	$1,183,542 27
Portes payées pendant l'année :	
Sur les risques d'incendie	$311,252 28
Sur les risques de rivières	136,319 40
Sur les risques de mer	278,627 69
	$726,199 37
Taxes	35,650 37
Réassurances	
Profits, pertes, moins intérêt	$ 12,302 46 $726,848 21
	$456,694 06
Bénéfices net	$226,611 56
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Propriétés foncières	$139,617 77
Hypothèques sur propriétés	461,360 16
Billets payables par nantissements	101,007 40
En caisse	74,724 40
Actions de banques et de chemins de fer	163,752
Primes en vote de perception	35,638
Bons de la Ville	52,638
Effets à recevoir	12,291 78
Scrips de Compagnie d'assurances	28,715
Actions de Dry Dock Valleott	12,000
Actions de la Presse "Lorens Sun"	2,000
Actions de "Marble Dry Dock"	1,000
Actions de "Mercantile Exchange"	1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co"	1,000
Bons de l'Etat	1,000
Total	$1,408,416 46
En sus :	
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer en juillet prochain	$26,384 12
30 pour cent sur le capital de scrip de 1836, payable en juillet 1868	80,448 80
Prélèvement réglées non terminées	234,152
	$371,984 92
Actif net	$1,036,431 54

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurmenté et signé pardevant moi, ce 30 février 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende de scrip de Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu que le 30 Décembre, Lundi de Juillet prochain, TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL PAYÉ, SERA PAYÉ, et que Pour Cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs.—

John Pemberton, J. M. Hall,
Chas. Rogers, David McCord,
Pierre Ponis, F. Maspero,
S. G. Reif, S. T. Gesner,
J. J. Fernandez, J. Morgan Hall,
B. Dumesnil. 1ots—8

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie	$ 89,289 44
Sur les risques de mer	82,792 81
Sur les risques des rivières	24,790 81
Total des primes	$197,873 06
En moins. Primes non expirées le 31 décembre 1867	$115,582 00
Primes remboursées	4,118 61
	119,677 41
Montant net des primes	$281,295 65
Sinistres :	
Sur les risques d'incendie	$ 39,768 62
Sur les risques de mer	128,000 00
Sur les risques des rivières	19,939 44
	$187,708 22
Taxes	11,296 81
Réassurances	17,184 21
Dépenses, moins le compte d'intérêt	19,184 93
Intérêts sur scrips	20,364 60
	$194,078 84
Bénéfices	$87,482 18
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Billets payables	$ 7,734 81
Billets payables et billets hypothécaires	219,307 06
Du pour primes en voie de perception	30,323 1
Actions de la Compagnie de Gaz de la Compagnie de Gaz de la Ville, Bons de la Ville	183,343 44
Scrips des différentes Compagnies d'assurances	29,126 60
En caisse	63,777 83
	533,623 94
Moins Dépréciation des actions	92,858 30
	$440,765 64
Montant net	$528,248 82
Intérêts payables sur scrips non encore payés	26,368 00
	26,368 00
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.	$528,364 82

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurmenté et signé pardevant moi, ce 30 février 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de vingt pour cent sur les assurances des Compagnies expirées le 31 décembre 1867—dividende payable le premier août des certificats à partir de décembre total de neuf. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1869, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart,	Chs. Leblanc,
G. W. Babcock,	J. M. Lapeyre,
E. B. Moulton,	J. Schriber,
Wm. Stevens,	John Gordon,
J. A. Waite,	W. T. Williams,
	J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.

12 janv—1m—ly—1 mar

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

INJECTION BROU

ISOMÉRISTE

ET PRESERVATRICE. La seule guérissant sans Rôle lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette, 123 et boulevard Magenta.

Médaille d'OR à Prix de 10,000 fr.

QUINA LAROCHE

ferrugineux

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et RÉNOVATEUR contient sous un petit volume la réunion complète des principes des trois quinquinas. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie très-vite l'anémie, la chlorose, le gastralgie, dyspepsie, fièvres, manque d'appétit, et toutes les affections fébriles.

QUINA LAROCHE iodé; dito ferrugineux

DÉPOT A PARIS, 13, rue BRUNEL.

NILE ORLEANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez MM. MAUNSELL et BOGEL, rue Magasine; chez M. DUCONGE, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NILE-ORLEANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$166,471 52
Sur les risques de mer	65,950 94
Sur les risques de rivières	52,402 24
	$317,824 71
Plus, les risques non expirés pour 1866	66,885 00
	$384,689 71
Sin moins, les risques non expirés pour 1867	$ 90,414 00
Primes remboursées pour 1867	2,500 04
	$ 93,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$321,675 67
Portes payées dans la même période :	
Sur les risques d'incendie	$32,051 12
Sur les risques de mer	39,041 76
Sur les risques de rivières	35,022 94
	$106,715 82
Plus, réassurances	$ 5, 75
Escompte de primes	46,46 70
	30,974 02
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	71,610 21
	$234,513 85
Réserve pour paiement d'intérêt sur escompte des primes	86,213 10
	$321,675 67
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Consistant en bons consolidés de la ville, évalués à 80 p%	$167,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord, à 70 p.	86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de a N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c.	71,400 00
Vingt-deux bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c.	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 70 c.	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.	3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie de Gaz, etc.	163,455 00
Prêts sur garantie	25,000 00
Prêts sur hypothèque	15,000 00
Effets à recevoir	11,398 38
Primes dues et en voie de la perception	47,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	12,689 00
Monnaie n'ayant pas cours	6,000 00
Comptes de la ville, dès et non renouvelés	18,800 00
En caisse	64,974 41
	$767,708 81

Pour copie conforme, GEO. W. AVERY,
Notaire public.

Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, certifie que la susdite charge a été enregistrée au bureau du département inscrite à son bureau, Livre 5 No 7, folios 71, 72, 73 et 74.

A. DUCATEL, Jr.
Député du préposé à l'enregistrement.

Nlle-Orléans, 19 mars 1868.
25 mars—1f par sem—4 sem

BARNES & BILLINGS vs PHILIP BENNETT

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,238.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de :

SEPT TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'illinois par les rues Clio, Martin et Erato, et désignés par les numéros dix neuf et vingt, suivant plan dressé par Clovis & Philips, arpenteur, le 2d avril 1851, et suivant un autre plan dressé par A. S. Pirsigle, arpenteur, le 1er février 1867, lesquels sont la propriété de l'étude de Robert J. Key, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir : Le No dix-neuf ayant de trente mètres, trente deux pieds de face à la rue Martin sur cent vingt-six pieds quatre pouces de profondeur, et ayant vingt pieds de fondeur, entre lignes parallèles; et le No Vingt, faisant le coin, mesurant quatre-vingt deux pouces et vingt pieds de face sur la rue Martin, et trente deux pieds et six lignes sur la ligne du fond, sur cent vingt-six pieds quatre pouces et trente deux pieds de fondeur, entre ses pieds un pouce et quatre lignes de profondeur, plus ou moins, et ayant de la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Bornés, Bourbon, Bienville et Hôtel-Dieu, ou Bienville, ou plus ou moins, et ayant actuellement depuis au moins du Trésor de cette ville.

Mise-à-Prix : Quinze Cents Dollars.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—8,16,23,30 m

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs THEO. GUYOT.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,310.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Esplanade et Bourgogne, mesurant vingt-huit pieds pouces de face à la rue Caillioux, et cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—8,16,23,30 m

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs GARRETT T. OLDIS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 20,427.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Commune, Gravier, Dryades, Rampart, 29 sur 129, 127 suivant Palmyre, Berbigny, Roman, 34 sur 147, suivant 10 d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessée à $15,000

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—8,16,23,30 m

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs THOMY LAFON et JEAN JACQUES MONTFORT

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 18,192.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif et par lui à moi transmis, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'illinois, mesurant trente pieds de façade à la rue Martin, sur cent vingt-six pieds neuf pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles, le No Un forme l'angle de rues de Camp et Bud.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, constituant un maison en briques à trois étages connue sous le nom de "Florence House."

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—28—8,16,23,30 m

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs JULES LAVERGNE et al.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 19,873.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Mandeville, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—28,8,16,23,30

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs CAROMDELET CANAL NAVIGATION COMPANY.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,426.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Esplanade, Rampart, 29 sur 129, 127 suivant 10 d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessée à $15,000

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—28,8,16,23,30 m

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs CAROMDELET CANAL NAVIGATION COMPANY.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,426.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Esplanade, Rampart, 29 sur 129, 127 suivant 10 d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessée à $15,000

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—28,8,16,23,30 m

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs CANAL CARONDELET NAVIGATION COMPANY.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,427.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Esplanade, Rampart, 29 sur 129, 127 suivant 10 d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessée à $15,000

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—8 16 23 30 m

MICHAEL COMFORD vs A. DIETZ, SR.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,428.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No Quinze, dans l'Est numéro Cinquante-neuf, borne par les rues Morales, des Bons Enfants, Marigny et Mandeville, suivant plan dressé par Fillé, ci-devant voyer, daté du 18 Avril 1854 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, alors notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Mandeville, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—28, 8, 16, 23, 30

S. B. SMITH & CO. vs. R. S. MORSE & CO.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,016.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-trois de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Esplanade, Rampart, 29 sur 129, 127 suivant 10 d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessée à $15,000

Mise dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—31; juin 6 13 20

CHARTE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce dix-huitième jour de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit, et dans la quatre-vingt-douzième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, personnellement, Gustave Le Gardeur, Jr., notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite ville et la susdite paroisse de Jefferson, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentés les personnes dont les noms et capacités sont ci-après indiqués, lesquelles personnes ont déclaré qu'elles ont pour elles et leurs associés, aujourd'hui et à la Banque de la Nouvelle-Orléans, corporation établie en vertu des lois de l'Etat et située dans cette ville, et susdite paroisse, pour le nombre d'années de cinquante années (cinquante ans), de ladite banque, figurant en regard de leurs signatures respectives.

Que conformément à la loi et au huitième article de la charte en acte d'incorporation de ladite banque, en rapport des Wm Monaghan, auditeur de cette ville, en date du 14 mai 1853, la direction de ladite banque propose une modification, ou simplement un amendement aux articles de société, ou statuant, à l'unanimité, à une réunion qui a eu lieu le troisième jour de février mil huit cent soixante-six, une résolution dont copie est ci-dessous et qui est conçue comme suit : "Il est résolu que le rapport du comité soit adopté et que l'état des affaires de l'institution soit publié en Tous, le Crescent et l'Abeille, que les actionnaires soient requis de se présenter au local de la banque, le samedi, septième jour de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur la question de savoir s'il conviendrait de réduire de nouveau le capital de la banque, actuellement d'un million de piastres ($1,000,000) à six cent mille piastres ($600,000) de ce leur réelle."

Et que la dite résolution fut soumise à une assemblée générale des actionnaires de la dite banque, après le temps et l'avis qu'exige la loi; qu'à la dite assemblée générale, qui a eu lieu le quatrième jour de mars, quatre-vingt treize mille quatre cent vingt-deux actions (plus des deux tiers du total) ont été représentées et pour ceux qui sont ou pourraient plus tard devenir leurs associés, contractant, par les présentes, à ce que le capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans soit réduit à six cent mille piastres (ainsi qu'il est dit ci-dessus), représentées par ou dirigées en vingt mille actions de trente piastres. A cet effet, le Président et la Direction sont autorisés à substituer des certificats d'actions de trente piastres aux anciens certificats de cinquante piastres. Les articles de société, ainsi que les présentes, modifiés, changés et amendés conformément à ce qui précède.

Dans ces dits apparents, sont ceux et pour ceux qu'ils représentent, devenir actionnaires de la dite banque, en nouvrirant pour le nombre d'actions (de trente piastres) inscrit en regard de leur signature.

Ainsi fait et passé, à mon étude, le jour, le mois et l'année ci-dessus, en présence de MM. Armand Pitot jr. et Edouard Pitot, témoins légaux, qui ont signé avec les apparents et moi, notaire, après avoir lu le tout.

SIGNATURES DE L'ORIGINAL.

Actions.	Actions.
F Schuler 47	F C Bernard 100
Deiveille & Joubert 285	U Marionnet 85
A DeBas 50	Thos Crawford & Co 20
C Chavanne 50	G P Porter 16
J V Allain 100	G P Porter 17
Chas. De Ruyter 320	J M Pipelinge 17
H C Millaudon 150	E P Jewett 16
H C Millaudon, agent 350	Chas Gayarre 20
Edgar Pilot 60	P Delpi 140
B Simonin 700	P Delpi & Co 100
E F Moton 100	D Lanata 700
E Gasel 200	A Canova 50
B Sensat 87	T S Dugan 320
A Fauque 50	J Forestier 100
Francis J Roty 142	J C Dantes 100
J Tassy 14	B Cambon 100
S Fabio 200	Jos Rey & Co 100
E F Lavillebourre 33	A Millenberger & Co 50
Ant Lanata 100	Wm Wood & Co 50
Ant Lanata 100	Wood & Low 50
Home Mutual Ins. Co. 100	J L Sterry 350
F K O'Brien 100	A B Janes 50
Morrell, Dayle & Co. 100	Alfred Kearney 35
S M Morrell 100	J Ryan 50
J W Burbridge 31	W C Black 33
Mrs. W Burbridge 30	W Wilkinson 50
The Jenny & Co. 330	W A Violett & Co. 100
C H Hynes 70	J Ryan 25
L B Pothier 20	J U Payne 200
Fortuit & de Lassus 275	J Mullen 50
C Cavaroc 110	Amelie Lay 25
Irma Cavaroc 2	W N Mercer 125
C Cavaroc 20	J Wimpill 50
J Sougeron 18	F Crabites 20
Duval 100	Mrs. A Bourdette 30
Eug Brun 200	Mrs. A Bourdette 30
Mrs. Bonnet 100	Mrs. Ad Page, Sr. 100
J Dupré 100	Aug. Roux 100
W O Robinson 100	Wm Bogel 50
John Pemberton 100	Chs Kohl 100
Louisiana N. Ins. Co. 100	Leeds & Co 100
Repass & Dolez 200	Rice & Lach 100
N M Beckwith 25	Castillo & Harispe 8
M Delsarte 100	Jos Rey 100
Rails & Co 12	Alken & Rainey 20
Napoleon Aphine 45	Chs Bernard 42
Poissot & Co 135	Chs Bernard 42
J Michel & Co 115	E Giquel 61
Chs. d'Aust, Mdt. du Crescent 50	Geo H & Janion 61
J. P. HEBERT, JR. EDW. PITOT, G. LE GARDEUR, JR.	

Pour copie conforme, G. LE GARDEUR, JR.
Notaire public.

Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, certifie que la susdite charte a été enregistrée au bureau du département inscrite à son bureau, Livre 5 No 7, folios 71, 72, 73 et 74.

A. DUCATEL, Jr.
Député du préposé à l'enregistrement.

Nlle-Orléans, 19 mars 1868.
25 mars—1f par sem—4 sem

CHARTE.

Etat de la Louisiane.—Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce dix-huitième jour de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit, et dans la quatre-vingt-douzième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pardevant moi, Gustave Le Gardeur, Jr., notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite ville et la susdite paroisse de Jefferson, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentés les personnes dont les noms et capacités sont ci-après indiqués, lesquelles personnes ont déclaré qu'elles ont pour elles et leurs associés, aujourd'hui et à la Banque de la Nouvelle-Orléans, corporation établie en vertu des lois de l'Etat et située dans cette ville, et susdite paroisse, pour le nombre d'années de cinquante (cinquante ans), de ladite banque, figurant en regard de leurs signatures respectives.

Que conformément à la loi et au huitième article de la charte en acte d'incorporation de ladite banque, en rapport de Wm Monaghan, auditeur de cette ville, en date du 14 mai 1853, la direction de ladite banque propose une modification, ou simplement un amendement aux articles de société, ou statuant, à l'unanimité, à une réunion qui a eu lieu le troisième jour de février mil huit cent soixante-six, une résolution dont copie est ci-dessous et qui est conçue comme suit : "Il est résolu que le rapport du comité soit adopté et que l'état des affaires de l'institution soit publié en Tous, le Crescent et l'Abeille, que les actionnaires soient requis de se présenter au local de la banque, le samedi, septième jour de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur la question de savoir s'il conviendrait de réduire de nouveau le capital de la banque, actuellement d'un million de piastres ($1,000,000) à six cent mille piastres ($600,000) de ce leur réelle."

Et que la dite résolution fut soumise à une assemblée générale des actionnaires de la dite banque, après le temps et l'avis qu'exige la loi; qu'à la dite assemblée générale, qui a eu lieu le quatrième jour de mars, quatre-vingt treize mille quatre cent vingt-deux actions (plus des deux tiers du total) ont été représentées et pour ceux qui sont ou pourraient plus tard devenir leurs associés, contractant, par les présentes, à ce que le capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans soit réduit à six cent mille piastres (ainsi qu'il est dit ci-dessus), représentées par